



Strasbourg, le 25 novembre 2008

CDLR(2008)35  
Point 6.1 de l'ordre du jour

## **COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE LOCALE ET REGIONALE (CDLR)**

### **AWIP**

*(Achievements and Work In Progress – Accomplissements et Travaux en Cours)*

### **VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITES DU CDLR POUR METTRE EN OEUVRE L'AGENDA DE BUDAPEST POUR UNE BONNE GOUVERNANCE LOCALE ET REGIONALE**

**PHASE 2008-2010**

**Version mise à jour pour la réunion du CDLR  
des 8 – 10 décembre 2008**

Note du Secrétariat  
établie par la Direction générale de la  
démocratie et des affaires politiques  
Direction des institutions démocratiques

# VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU CDLR POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA DE BUDAPEST POUR UNE BONNE GOUVERNANCE LOCALE ET RÉGIONALE

## PHASE 2008 – 2010

### Table des matières

Introduction.....	page 3
Synthèse : <u>Programmation et état d'avancement</u> de chaque activité du CDLR <b>(partie nouvelle suite à une demande du Bureau)</b> .....	page 5
Partie I - <u>Récapitulatif</u> , sous quatre thèmes, des défis identifiés et des actions souscrites dans l'Agenda de Budapest, révisé à Valencia.....	page 7
Partie II - <u>Présentation détaillée</u> des activités du CDLR sous quatre thèmes suivant les actions incluses dans l'Agenda de Budapest.....	page 11
Partie III - <u>Engagements des Etats membres</u> énoncés dans l'Agenda de Budapest .....	page 29
Tableau d'activités par <u>type</u> .....	page 30

### Liste des abréviations :

s.o. = sans objet  
 à.d. = à définir  
 2007/I = premier semestre 2007  
 2007/II = deuxième semestre 2007  
 CM = Comité des Ministres ou Délégués des Ministres

### Légende :

Dans la Partie II du document (activités du CDLR), les modifications et ajouts les plus récents sont soulignés ; les activités achevées sont relevées en fonds gris.

## Introduction

La Conférence des ministres européens responsables des collectivités locales et régionales (14<sup>e</sup> Session, 24-25 février 2005, Budapest) a adopté la Déclaration de Budapest sur la bonne gouvernance locale et régionale :

*« 1. de faire de « la bonne gouvernance aux niveaux local et régional » un objectif essentiel que doivent poursuivre nos Etats membres pour relever les défis auxquels nos sociétés sont confrontées et pour répondre aux attentes légitimes de nos citoyens;*

*2. de poursuivre également cet objectif par le biais de notre coopération au sein du Conseil de l'Europe, y compris avec l'Assemblée Parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux;*

*3. d'adopter l'Agenda annexé à cette Déclaration dans laquelle nous identifions les principaux défis auxquels nos Etats membres sont confrontés en matière de bonne gouvernance au niveau local et régional et nous engageons à agir, en tant qu'Etats membres individuellement et à travers le Conseil de l'Europe, et ce pour les cinq années à venir;*

*4. de suivre la mise en œuvre et le développement de l'Agenda lors des sessions futures de notre Conférence. »*

Les Délégués des Ministres, lors de leur 926e réunion le 11 mai 2005, ont chargé le Comité directeur sur la démocratie locale et régionale (CDLR) de faire avancer l'Agenda avec la priorisation adéquate à la lumière des ressources disponibles, de faire des propositions appropriées pour les futurs programmes d'activités intergouvernementaux et de suivre la mise en œuvre de la Déclaration dans son ensemble.

Lors de la 15<sup>e</sup> Session de leur Conférence à Valencia (15-16 octobre 2007), les ministres ont révisé l'Agenda de Budapest et récapitulé les défis identifiés et les actions souscrites dans un ordre qui reflète les préférences des Etats membres. **Le document présent se base sur l'Agenda ainsi révisé.**

### *Remarques préalables par rapport à la structure du document*

Le document présent est composé de différentes parties présentant les activités du CDLR sous différents angles et en suivant différents degrés de détail.

La **synthèse** (partie nouvelle suite à une demande du Bureau) permet de saisir d'un seul regard l'état d'avancement de chaque activité du CDLR.

Le **récapitulatif en Partie I** présente l'Agenda de Budapest, révisé à Valencia, dans ses grandes lignes.

La **Partie II fournit plus de détails** relatifs à chaque activité du CDLR et son état d'avancement :

- Certaines activités sont achevées (relevées par un fonds gris).
- La plupart des activités sont en cours ; les modifications et ajouts les plus récents sont soulignés. Certaines activités en cours sont appelées à se poursuivre lors de la deuxième phase de l'Agenda de Budapest, révisé à Valencia.

- D'autres activités pourraient s'ajouter à l'Agenda, notamment en vue de la préparation de la 16<sup>e</sup> Session ministérielle qui se déroulera aux Pays-Bas en 2009. Dans certains cas, les activités potentielles ont déjà été identifiées mais n'ont pas encore été décidées. Celles-ci figurent en *italique*.

La **Partie III** présente les activités liées à la mise en œuvre par les Etats membres des engagements relatifs à l'acquis et à la base d'informations du Conseil de l'Europe sur la démocratie locale et régionale, ainsi qu'à la participation aux travaux du Conseil de l'Europe.

A la fin, le document présente un **tableau classant les activités en quatre types** (recueil d'information, mise en place de standards, promotion de la base d'information et de l'acquis, évaluation).

**PARTIE I : SYNTHESE - PROGRAMMATION ET ETAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTIVITE DU CDLR**

**PROGRAMMATION ET ETAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTIVITE**

(par thème et action de l'Agenda de Budapest  
(2005-2010, tel que révisé à Valence)

		PARTIE I : SYNTHESE - PROGRAMMATION ET ETAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTIVITE DU CDLR						<b>Résumé Etat d'avancement</b>
		2005	2006	2007	2008	2009		
	I	II	I	II	I	II	I	II
<b>I. Cadre légal et structure institutionnelle</b>								
1 Promotion Rec.(2004)12								En cours
Evaluation de l'impact de Rec(2004)12								Reporté jusqu'à après Valencia
2 Rapport sur l'autonomie régionale								Rapport adopté par CM, publié en 2008
(Premier) rapport sur l'autonomie régionale								Rapport présenté à la Conférence Ministérielle de Valencia
3 Rapport sur les relations entre les autorités centrales et les autorités locales								Rapport adopté, publié en 2008
4 Rapport sur la coopération intercommunale								Rapport adopté, publié en 2008
Manuel sur la coopération intercommunale								Complété (pour adoption par le CDLR en décembre 2008)
5 Étude comparative détaillée des compétences des collectivités locales								Rapport adopté, publié en 2008
Outil analytique								En cours
6 Rapports sur la Structure et le Fonctionnement								Mises à jour continues
<b>II. Participation démocratique et éthique publique</b>								
1 Associer CDLR aux TIC & GG et Dém.								En cours (CAHDE et Forum)
Activités sur TCI et la démocratie locale								
Présentations sur TIC & GG et Dém								
2 CDLR associé travaux vote à distance								
Activité vote à distance								
3 Evaluation et rôle des chercheurs								
Test du cadre CLEAR								
Projet de recommandation sur l'évaluation								
4 Normes légales bases sur conventions								
5 CD-ROM et activités promotionnelles								
Préparation de manuel national aux								
Préparation de documents thématiques								
6 Activité sur le respect des normes								
7 Préparation des contributions nationales								
8 Suivi Rec(2001) 19								
Documents accompagnant Rec(2001) 19								
Campagne Rec(2001)19 = Semaine Européenne de la Démocratie Locale								
9 Tour de table sur STCE 144 et rapport à la 16e session ministérielle								

Vue d'ensemble des activités du CDLR pour mettre en oeuvre l'Agenda de Budapest pour une bonne gouvernance locale et régionale [CDLR(2008)35]

PROGRAMMATION ET ETAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTIVITE DU CDLR		2005	2006	2007	2008	2009	Résumé Etat d'avancement
		I	II	I	II	I	II
(par thème et action de l'Agenda de Budapest 2005-2010, tel que révisé à Valenceia)							
<b>III. Finances et services publics locaux et régionaux</b>							
1	Promotion de l'acquis						En cours (pas d'activités)
2	Brochures et CD ROM						Manuel publié en 2007
3	Evaluation du respect et de l'impact + financement des nouvelles compétences						Rapport pour adoption décembre 2008
4	Recommandation sur les services publics locaux et régionaux						Recommandation (2007)4 adoptée par CM
5	Rapport sur Gestion de la performance						Rapport adopté et publié
6	Rapport sur Règles comptables						Rapport adopté et publié
7	Rapport sur Audit interne						Récommandation (2007)12 adoptée par CM
8	Recommandation sur le renforcement de la capacité						Rapport pour adoption décembre 2008
9	Rapport relations CLR avec le secteur privé						En cours – en combinaison avec 2
<b>IV. Coopération transfrontalière</b>							
1	Mise à jour site internet						Complété
2	Mise à jour rapport état actuel CTF						En cours
3	Établissement réseaux correspondants nationaux CTF						Complété
4	Rédaction guide pratique						Complété
5	Elaboration programme renforcement capacités CTF						En cours (pas d'activité au premier semestre 2008)
6	Dissémination et promotion Rec (2005) 3						En cours (sous réserve de demandes)
7	Réunions d'information sur les conventions CTF						En cours (sous réserve de demandes)
8	Dissémination et promotion Rec (2005) 2						En cours (sous réserve de demandes)
9	Promotion des Accords bilatéraux CTF en Europe du Sud-Est						Complété
10	Réunion informelle 3e Protocole CTF						En cours (pas d'activité en 2008)
11	Préparation 3e Protocole CTF						En cours
<b>"PARTIE III"</b>							
12	Evaluation de l'acquis						En cours pour MC 16
13	Evaluation base d'information						En cours pour MC 16
14	Échange de vues sur la participation dans les travaux du CdE						En cours pour MC 16

Légende du tableau :

Période de travail programmé
Changement par rapport au programme initial (report ou prolongation)

	Travail non commencé encore ou terminé
--	--

**PARTIE I - RECAPITULATIF, SOUS QUATRE THEMES, DES DEFIS IDENTIFIES ET DES ACTIONS SOUSSCRITES DANS L'AGENDA DE BUDAPEST,  
REVISE A VALENCIA**

Thème	Défis	Actions	Activités
<b>1. Cadre juridique et structure institutionnelle</b>	<p>1. Donner pleinement effet au principe de subsidiarité en définissant les compétences, les structures et les limites territoriales des collectivités locales et régionales et en légiférant en la matière ;</p> <p>2. Suivre l'évolution de l'autonomie régionale de manière à mettre en lumière en particulier les innovations et tout problème commun à plusieurs Etats ;</p> <p>2. Promouvoir des relations efficaces entre les différents niveaux de l'administration territoriale, particulièrement entre les autorités centrales et locales.</p> <p>3. Encourager la coopération intercommunale et en créer les conditions ;</p>	<p>1. Lorsqu'un processus de réforme de l'autonomie locale et régionale est lancé, respecter les principes de la Charte européenne de l'autonomie locale et s'inspirer de la Recommandation (2004) 12 sur les processus de réforme des limites territoriales et/ou de la structure des collectivités locales et régionales ;</p> <p>2. Suivre l'évolution de l'autonomie régionale de manière à mettre en lumière en particulier les innovations et tout problème commun à plusieurs Etats ;</p> <p>3. Partager nos connaissances, notre expérience et nos opinions sur la relation entre les collectivités locales et centrales afin d'identifier les bonnes pratiques et de préparer des lignes directrices à ce sujet ;</p> <p>4. Partager nos connaissances, notre expérience et nos opinions concernant la coopération intercommunale afin d'identifier et promouvoir les bonnes pratiques et d'établir des lignes directrices à ce sujet ;</p>	Voir Partie II.A

Thème	Défis	Actions	Activités
<b>2. Participation démocratique et éthique publique</b>	<p>1. Réagir aux nouvelles modalités de participation des citoyens à la vie publique locale et, dans certains cas, au recul de cet engagement ;</p> <p>2. Assurer un comportement éthique des autorités, des élus et des fonctionnaires locaux et régionaux, tout en respectant l'autonomie locale et régionale et les droits et les intérêts légitimes des personnes.</p> <p>3. S'attaquer au faible taux de participation aux élections locales et régionales dans de nombreux pays ;</p> <p>4. Elargir le champ de la participation des étrangers à la vie publique au niveau local ;</p>	<p>1. Poursuivre la réflexion sur les façons dont les technologies de l'information et de la communication peuvent faciliter les réformes démocratiques aux niveaux local et régional ;</p> <p>2. Etudier l'opportunité et la faisabilité de modalités de vote à distance pour les élections locales et régionales ;</p> <p>3. Mettre au point des outils et les utiliser pour évaluer l'efficacité des mesures prises pour renforcer la participation à la vie publique au niveau local ;</p> <p>4. Etudier l'opportunité et la faisabilité d'une norme juridique de type conventionnel sur la participation des citoyens aux niveaux local et régional ;</p> <p>5. Poursuivre la promotion du Manuel de bonnes pratiques sur l'éthique publique au niveau local et préparer, si possible, des manuels adaptés à la situation particulière des Etats membres et des documents thématiques ciblant des publics spécifiques ;</p> <p>6. Réunir et mettre en commun les bonnes pratiques concernant l'évaluation du respect des normes d'éthique publique aux niveaux local et régional ;</p> <p>7. Echanger les expériences et fournir les informations nécessaires à la révision du Manuel, en vue de la préparation d'une version révisée dans 3 ou 4 ans.</p> <p>8. Poursuivre la mise en œuvre de la Recommandation Rec(2001)19 sur la participation des citoyens à la vie publique locale et de la Recommandation Rec(2004)13 sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale;</p> <p>9. S'efforcer de surmonter les obstacles sur la voie de l'adhésion à la Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local et de la ratifier le plus rapidement possible ;</p>	Voir Partie II.B

Thème	Défis	Actions*	Activités
<b>3. Finances locales et régionales et services publics</b>	<p>1. Parvenir à un niveau de ressources des collectivités locales et régionales qui soit proportionné à leurs responsabilités ;</p> <p>2. Rechercher une structure optimale des sources de revenus afin de permettre aux collectivités locales et régionales d'offrir aux citoyens des services répondant à leurs demandes ;</p> <p>3. Promouvoir le « leadership » et les capacités des collectivités locales et régionales en matière de bonne gouvernance locale et régionale et fournir aux citoyens des services de la meilleure qualité possible, tout en respectant les contraintes budgétaires.</p> <p>4. Parvenir à un équilibre adéquat entre un degré élevé de liberté des autorités locales et régionales dans la gestion de leurs finances et un degré élevé de responsabilité ;</p>	<p>1. Utiliser, mettre en œuvre et promouvoir, selon le cas, l'acquis du Conseil de l'Europe dans le domaine des finances locales et régionales, et principalement la Recommandation Rec (2004) 1 sur la gestion financière et budgétaire aux niveaux local et régional et la Recommandation Rec (2005) 1 sur les ressources financières des collectivités locales et régionales ;</p> <p>2. Promouvoir l'acquis du Conseil de l'Europe dans le domaine des finances locales et régionales et en évaluer l'impact ;</p> <p>3. Utiliser et mettre en œuvre, selon le cas, les recommandations du Comité des Ministres dans le domaine des services publics locaux et régionaux ;</p> <p>4. Echanger les expériences sur le « leadership », l'étalement (benchmarking) et le renforcement des capacités des collectivités locales et régionales afin d'identifier les bonnes pratiques et éventuellement d'établir une recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur ces sujets.</p> <p>5. Étudier les possibilités pour les collectivités locales et régionales de coopérer avec d'autres collectivités (coopération intercommunale, coopération avec des collectivités d'un autre niveau) et avec le secteur privé (partenariats, concessions de service public, externalisation de certains services) pour l'amélioration des services publics offerts aux citoyens ;</p> <p>6. Étudier l'opportunité d'actualiser certains des rapports antérieurs dans ce domaine, et notamment le rapport sur les « Finances locales en Europe » qui a été examiné par nous lors de la 11<sup>e</sup> session de la Conférence (Lisbonne, 1996).</p>	Voir Partie II.C

\* Explication pour la présentation des actions dans une seule colonne: en ce qui concerne les actions dans le domaine des finances locales et régionales / services publics, il n'est pas possible d'attribuer les actions individuelles aux défis individuels comme pour les autres thèmes ; il s'agit plutôt là d'un ensemble d'actions appliquées intégralement ou en combinaisons variables aux différents défis.

Vue d'ensemble des activités du CDLR pour mettre en oeuvre l'*'Agenda de Budapest pour une bonne gouvernance locale et régionale [CDLR(2008)35]*

Thème	Défis	Actions	Activités
<b>4. Coopération transfrontalière et interterritoriale</b>	<p>1. Trouver les moyens appropriés donnant aux collectivités ou autorités territoriales et à leurs organismes de coopération transfrontalière la capacité de s'engager effectivement dans la coopération transfrontalière et de la développer ;</p> <p>2. Supprimer les obstacles juridiques et administratifs à la coopération transfrontalière et interterritoriale qui subsistent encore ;</p> <p>3. Etablir un cadre juridique clair et efficace pour la coopération institutionnalisée des collectivités ou autorités territoriales (eurorégions).</p>	<p>1. Identifier les personnes ou les institutions chargées ou responsables de la coopération transfrontalière et interterritoriale au niveau de l'Etat (ou des régions, selon le cas) en vue d'établir, au sein du Conseil de l'Europe, un réseau informel pour demander et partager informations et documentation ;</p> <p>2. En coopération avec les associations de collectivités locales aux niveaux national et européen, développer et encourager l'utilisation de méthodologies et d'outils de formation destinés à renforcer les capacités des collectivités locales à s'engager dans des initiatives durables de coopération transfrontalière ;</p> <p>3. Faire usage de la « liste de contrôle » des mesures à prendre avant ou suite à la ratification de la Convention Cadre de Madrid sur la Coopération Transfrontalière des Collectivités ou Autorités Territoriales et de ses Protocoles, afin de donner à ces instruments le plus grande efficacité possible ;</p> <p>4. Utiliser et, selon le cas, mettre en œuvre la Recommandation Rec (2005) 2 du Comité des Ministres sur les bonnes pratiques et la suppression des obstacles à la coopération transfrontalière et interterritoriale ;</p> <p>5. Continuer le travail entrepris au sein du Conseil de l'Europe sur un projet de protocole à la convention-cadre de Madrid relatif aux groupements eurorégionaux de coopération ;</p>	<p>Voir Partie II.D</p>

## PARTIE II – ACTIVITÉS DU CDLR SUR QUATRE THEMES SUIVANT LES ACTIONS INCLUSES DANS L'AGENDA DE BUDAPEST

*Les modifications et ajouts les plus récents sont soulignés ; les activités achevées sont relevées en fonds gris.*

### I. A Cadre juridique et structure institutionnelle

Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date du début	Date de fin (pour CDLR)	Com	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
<b>Action 1. Lorsqu'un processus de réforme de l'autonomie locale et régionale est lancé, respecter les principes de la Charte européenne de l'autonomie locale et s'inspirer de la Recommandation (2004) 12 sur les processus de réforme des limites territoriales et/ou de la structure des collectivités locales et régionales</b>							
Promotion de la Recommandation (2004)12 dans les Etats membres qui envisagent ou ont entrepris les processus de réforme concernés	Documents d'accompagnement pour la promotion dans les Etats membres intéressés Manifestations dans les Etats membres intéressés	Les processus de réforme entreprises par les Etats s'inspirent de la Recommandation	2005/I	2007/II	FS / GI	Pour la CM 2007 : Productions seulement	Le CDLR a approuvé cette activité lors de sa réunion de mai 2005 et a chargé le LR-FS de la mise en œuvre. A ce jour, aucune demande n'a été faite. Un rappel a été fait aux membres du LR-FS sur les possibilités d'organisation d'un événement au niveau national.  Le texte de base qui pourrait servir pour une brochure sera développé par le Secrétariat (rapporté).
Evaluation de l'impact dans les Etats membres, de la Recommandation (2004)12	Rapport sur cet impact sur la base d'un questionnaire	Base pour une décision sur une révision éventuelle et/ou d'autres actions	2006/II	2007/II	FS / GI	Aucune (pas d'évaluation de l'évaluation)	Le CDLR a approuvé cette activité lors de sa réunion de mai 2005. Le LR-FS lors de sa réunion en octobre 2006 est convenu qu'une activité spécifique pouvait uniquement être décidée lorsque l'évaluation globale pour la Conférence ministérielle aura eu lieu (rapporté).
<b>Action 2. Suivre l'évolution de l'autonomie régionale de manière à mettre en lumière en particulier les innovations et tout problème commun à plusieurs Etats</b>							
Elaboration d'un rapport sur l'évolution de l'autonomie régionale dans les différents Etats membres, mettant en lumière en particulier les innovations et tout problème commun à plusieurs Etats.	Un rapport écrit comportant des conclusions à l'intention du Comité des Ministres	Base des décisions futures du Comité des Ministres	Après la 14 <sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle	2007/II	FS	Pour la CM 2007 : Aucune	<b>Activité achevée.</b> Instruction du Comité des Ministres. Le CDLR lors de sa réunion de mai 2005 a chargé le LR-FS de sa préparation. En décembre 2007, après adoption par le CDLR, le rapport a été envoyé au CM qui l'a adopté en janvier 2008. Le rapport a été publié en septembre 2008.

<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
Elaboration d'un (premier) rapport détaillé sur l'évolution de l'autonomie régionale dans les différents Etats membres, mettant en lumière en particulier les innovations et tout problème commun à plusieurs Etats.	Un rapport écrit comportant des résultats à l'intention de la 15 <sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle	Base des débats de la 15 <sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle Document de référence pour les responsables politiques des Etats membres	2005/II ou 2006/I	2007/II	FS	Pour la CM 2007 : Productions seulement	<b>Activité achevée.</b> Instruction du Comité des Ministres. Le CDLR lors de sa réunion de mai 2005 a chargé le LR-FS de sa préparation. Après la préparation d'un projet de rapport par le Secrétariat et plusieurs révisions par le LR-FS et le CDLR, le projet final a été adopté par le CDLR en juin 2007. Après la prise en compte d'ultimes commentaires, le rapport a été présenté à la 15 <sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle à Valence en octobre 2007.
<b>Action 3. Partager nos connaissances, notre expérience et nos opinions sur la relation entre les collectivités locales et centrales afin d'identifier les bonnes pratiques et de préparer des lignes directrices à ce sujet</b>							
Elaboration d'un rapport sur les relations entre les collectivités centrales et locales	Un rapport écrit et des lignes directrices	Base pour un débat sur l'éventuelle adoption de normes Document de référence pour les responsables politiques des Etats membres	2005/II	2007/II	FS	Pour la CM 2007 : Productions seulement	<b>Activité achevée.</b> Le CDLR a adopté le questionnaire en mai 2006. Celui-ci a été envoyé à tous les Etats membres pour un retour avant le 20 juillet 2006. Après plusieurs examens et révisions du projet de rapport préparé par l'expert-consultant lors des réunions du LR-FS et du CDLR, le projet final a été présenté au CDLR en juin et a été adopté en décembre 2007. Le rapport est publié sur le site Internet en octobre 2008.
<b>Action 4. Partager nos connaissances, notre expérience et nos opinions concernant la coopération intercommunale afin d'identifier et promouvoir les bonnes pratiques et d'établir des lignes directrices à ce sujet</b>							
Elaboration d'un rapport et des lignes directrices sur la coopération intercommunale	Un rapport écrit et des lignes directrices	Base pour un débat sur l'éventuelle adoption de normes Document de référence pour les responsables politiques des Etats membres	2005/II	2007/II	FS	Pour la CM 2007 : Productions seulement	<b>Activité achevée.</b> Adoption du questionnaire par le CDLR en mai 2006 et envoi à tous les Etats membres pour un retour avant le 27 octobre 2006. Après l'examen d'un premier projet de rapport par le LR-FS en mars 2007, le projet final a été présenté au CDLR en juin et a été adopté en décembre 2007. Le rapport a été publié en septembre 2008. Suite : Le projet de manuel sur la coopération intercommunale a été examiné au sein du Comité LR- GI lors de sa réunion en octobre 2008. Il sera finalisé et publié suite à la réunion du CDLR en décembre 2008.

	<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
<b>En cours</b>	Etude comparative détaillée sur les compétences des collectivités locales	Un rapport comparatif détaillé sur les compétences des collectivités locales	Base pour l'identification de modèles Document de référence pour les responsables politiques des Etats membres	2001	2007/II	FS	Productions seulement	<b>Activité achevée.</b> Un projet de rapport rédigé par l'expert a été examiné par le CDLR en novembre 2005. Après plusieurs examens et révisions du projet de rapport préparé par l'expert-consultant lors des réunions du LR-FS et du CDLR en 2006 et 2007, le projet final a été présenté et adopté par le CDLR et en décembre 2007. Le rapport a été publié en septembre 2008.
		Un outil analytique	Un outil pour les responsables politiques	2006/II	2008	GI		Suite : Le LR-FS a examiné la suite à donner lors de sa réunion en octobre 2006. Des propositions pour le développement d'un outil analytique sur la base du rapport ont été présentées au CDLR en novembre 2006 et ont été approuvées. Une révision de cet outil s'est avérée nécessaire suite aux premières applications par les pays volontaires. Après une révision conséquente, l'expert-consultant a présenté une version simplifiée de l'outil accompagnée d'un test effectué sur la France en étroite collaboration avec le ministère français de l'Intérieur, en octobre 2008. La plupart des pays ayant contribué au rapport sur les compétences des collectivités locales ont donné leur disponibilité à participer au prochain tour de test. Un pays (Autriche) s'est porté volontaire pour tester l'outil. Une méthodologie sera proposée aux pays participants avant la fin de l'année 2008.
	Rapports sur les structures et le fonctionnement	Rapports par pays sur les collectivités locales et régionales	Document de référence pour les responsables politiques et le grand public	En cours	En cours	CDLR	Productions seulement	Pour l'état d'avancement des rapports voir le document CDLR(2008)39.

## II. B : Participation démocratique et éthique publique

	Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date du début	Date de fin (pour CDLR)	Com	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
<b>Action 1. Poursuivre la réflexion sur les façons dont les technologies de l'information et de la communication peuvent faciliter les réformes démocratiques aux niveaux local et régional</b>								
Mise en liaison avec tous les autres travaux du Conseil de l'Europe concernant les TIC, la bonne gouvernance et la démocratie	Participation des représentants du CDLR à des comités et groupes de travail du CdE	Prise en considération et traitement des questions liées à la gouvernance locale et régionale dans les autres travaux du CdE	2005/I	A déterminer	CDLR	Evaluation de l'impact	Le CDLR, en mai 2005, a demandé au CM à être associé à ces travaux. Approbation du CM (935 <sup>e</sup> réunion, 13 juillet 2005, point 10.1, décision 5). Le CDLR est invité à prendre part au CAHDE. Le Bureau a nommé M. Phillips pour le représenter, décision confirmée par le CDLR lors de sa réunion en novembre 2006. M. Phillips tient le CDLR régulièrement informé. Le CDLR renforcera sa coopération avec le Forum pour l'avenir de la démocratie.	
<i>En fonction des autres travaux du CdE, éventuellement une activité spécifique au CDLR</i>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	CDLR	s.o.	Le CDLR pourra décider d'avoir une activité spécifique dans ce domaine en fonction des autres travaux que le CdE entreprendra, notamment à la suite du 3 <sup>e</sup> Sommet. Pas de proposition à ce jour.	
Présentations des travaux et expériences récents des Etats membres concernant l'utilisation des TIC pour la bonne gouvernance et la réforme démocratique.	Présentations lors de la réunion du LR-DP	Apport aux membres du LR-DP de connaissances nouvelles pertinentes pour leurs travaux	2005/I	2006/II	LR-DP Prolongée jusqu'en 2006/1	Evaluation de l'impact	Activité approuvée par le LR-DP et mise en œuvre lors de sa réunion de septembre 2005. D'autres présentations ont été faites lors de la réunion du LR-DP en juin 2006. Les présentations font l'objet d'un document disponible sur internet. D'autres présentations seront faites sur demande des Etats et lorsqu'ils le souhaitent.	

<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
<b>Action 2. Etudier l'opportunité et la faisabilité de modalités de vote à distance pour les élections locales et régionales</b>							
Mise en liaison avec tous les autres travaux du Conseil de l'Europe concernant le vote à distance	Participation des représentants du CdLR à des comités et groupes de travail du CdE	Prise en considération et traitement des questions liées à la gouvernance locale et régionale dans les autres travaux du CdE	2005/1	2006/I	CdLR	Evaluation de l'impact	Le CdLR, en mai 2005, a demandé au CM d'être associé à ces travaux. Approbation du CM (935 <sup>e</sup> réunion, 13 juillet 2005, point 10.1, décision 5). Pas d'invitation spécifique à ce jour. Le CdLR a mentionné les travaux sur le vote à distance dans ses commentaires sur les propositions de la Commission de Venise de réviser le Code de bonne pratique dans le domaine électoral en ce qui concerne l'égalité des sexes (vote familial). Ces commentaires ont été pris en compte par le Conseil pour les élections démocratiques dans ses propositions à la Commission de Venise (mars 2006).
<i>En fonction des autres travaux du CdE, éventuellement une activité spécifique au CdLR</i>	s.o.	s.o.	CdLR	s.o.			Le CdLR pourrait décider d'avoir une activité spécifique dans ce domaine en fonction des autres travaux que le CdE entreprendra, notamment à la suite du 3 <sup>e</sup> Sommet. Pas de proposition à ce jour.

<b>Action 3. Mettre au point des outils et les utiliser pour évaluer l'efficacité des mesures prises pour renforcer la participation à la vie publique au niveau local</b>						
Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date du début	Date de fin (pour CDLR)	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
Evaluation des politiques de participation et de l'implication des chercheurs indépendants	Présentations et échanges de vues Eventuellement : éléments à ajouter à l'acquis	Les membres bénéficieront de l'information pour leurs travaux au niveau national ; Eventuellement : nouvel acquis	2005/I	2005/II Prolongée jusqu'en 2006/I	LR-DP Productions seulement	<b>Activité achevée.</b> Activité du LR-DP menée lors de la réunion de septembre 2005 et poursuivie en 2006. Certaines conclusions ont été tirées sur la base des premiers résultats et ont été incluses dans le rapport de la réunion. Ce sujet a été inclus dans un projet de recommandation (voir ci-dessous).
Cadre CLEAR pour le contrôle de la participation	Mise à l'essai dans 4 collectivités locales sur 5 Etats membres ; rapports ; conférence finale ; outil de contrôle	Nouvel acquis	2005/I	2007/II	LR-DP Productions	Le CDLR a approuvé cette activité en mai 2005 et a chargé le LR-DP de sa mise en œuvre. Le LR-DP a convenu des modalités des essais actuellement en cours (réunion dans les pays, développement d'un outil de rédaction, audits dans les municipalités) : les résultats ont été présentés lors d'une conférence à Tampere (Finlande), suivie d'une réunion du LR-DP, en juin 2006. En septembre 2006, le LR-DP a examiné une deuxième vague de tests, d'autres développements et la promotion de l'outil. Le CDLR a approuvé une deuxième vague de tests en 2007 et a demandé au LR-DP de la superviser. Les premiers résultats avaient été attendus pour la réunion du LR-DP (septembre 2007). Le but du CDLR était de valider l'outil lors de sa réunion de décembre 2007. Toutefois les résultats n'étant pas tous disponibles à temps, cette validation a été reportée. L'adoption est prévue pour décembre 2008.

Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date de fin du début	Date de fin (pour CDLR)	Com	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
Opportunité et faisabilité d'un projet de recommandation sur l'évaluation, le contrôle et le suivi de la participation et des politiques de la participation aux niveaux local et régional	Décision sur l'opportunité et la faisabilité du projet de recommandation	s.o.	2006/1	2008/1	LR-DP	Production seulement	Le LR-DP a commencé son examen lors de sa réunion en juin et a continué en septembre 2006. Des instructions ont été données pour la préparation d'un projet de texte discuté lors de la réunion du LR-DP au printemps 2007. Le LR-DP a discuté des premiers éléments lors de sa réunion en mars 2007, et le CDLR lors de sa réunion en juin 2007. Il a été convenu de demander l'avis du Congrès avant l'adoption finale du projet lors de la réunion du CDLR en décembre 2007. <u>Etant donné que la validation de l'outil CLEAR est prévue pour décembre 2008, l'adoption par le CDLR du projet final est aussi programmée pour décembre 2008.</u>
Opportunité et faisabilité d'une norme juridique de type conventionnel sur la participation des citoyens aux niveaux local et régional	Un rapport pour la 15 <sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle et/ou au Comité des Ministres	Base pour la prise de décision	2005/1	2007/1	LR-DP	Productions seulement	Le travail sur ce texte reprendra suite à la Conférence ministérielle de Valencia au cours de laquelle les Ministres ont demandé la finalisation du projet dans le but de son adoption en 2008. <u>Le projet révisé préparé par le LR-DP sera discuté et adopté par le CDLR en décembre 2008.</u>

**Action 4. Etudier l'opportunité et la faisabilité d'une norme juridique de type conventionnel sur la participation des citoyens aux niveaux local et régional**

<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
<b>Action 5. Poursuivre la promotion du Manuel de bonnes pratiques sur l'éthique publique au niveau local et préparer, si possible, des manuels adaptés à la situation particulière des Etats membres et des documents thématiques ciblant des publics spécifiques</b>							
Elaboration et diffusion d'un cédérom comprenant l'acquis et une aide aux activités nationales de promotion	Cédérom et soutien matériel pour les manifestations nationales (assistance pour la traduction, participation du Secrétariat Général et d'experts)	Meilleure connaissance du Manuel	2005/II	2006/I	CDLR	Productions	<b>Activité achevée.</b> Le cédérom révisé comprenant l'acquis du Conseil de l'Europe a été finalisé et publié. Les pays rendent compte régulièrement au CDLR des activités de promotion menées au niveau national.
Elaboration de manuels nationaux	Au moins 4 manuels nationaux reprenant la structure du Manuel du Conseil de l'Europe	Modifications des réglementations et pratiques nationales	2005/II	2007/II	LR-DP	Productions et impact	L'élaboration des manuels nationaux bulgare et albanais a été finalisée. La préparation de manuels nationaux en Moldova et en Ukraine a été achevée en 2007.
Elaboration de documents thématiques	Documents thématiques simplifiés destinés à des publics divers	Meilleure connaissance du Manuel	2005/II	2007/I	LR-DP	Productions	La version simplifiée du Manuel a été adoptée par le CDLR en novembre 2005. Le document avait déjà été publié en noir et blanc. La version en couleur a également été imprimée. La préparation d'autres documents thématiques pourrait être décidée par les Etats membres.

<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
<b>Action 6. Réunir et mettre en commun les bonnes pratiques concernant l'évaluation du respect des normes d'éthique publique aux niveaux local et régional</b>							
Réunir et mettre en commun les bonnes pratiques concernant l'évaluation du respect des normes d'éthique publique aux niveaux local et régional	Etude présentant une vue générale de la situation en Europe et incluant des conclusions et des lignes directrices	Aide aux politiques nationales	2006/I	2007/II	LR-DP	Productions	Le LR-DP a invité le Secrétariat à préparer une étude préliminaire avec l'aide d'un expert consultant. Une première version de cette étude a été présentée au LR-DP en septembre 2006. Le CDLR a examiné ce rapport avec la participation du Professeur Doig lors de sa réunion de novembre 2006 et a chargé le LR-DP du suivi en examinant plus étroitement la manière dont les collectivités locales et centrales pourraient travailler ensemble en partenariat afin d'assurer que les standards de l'éthique publique soient respectés dans la pratique. Le LR-DP s'est saisi de cette activité lors de sa réunion en mars 2007 et a approuvé l'invitation faite aux différents Etats de faire des présentations sur différentes approches lors de sa prochaine réunion. Etant donné que la réunion du LR-DP de septembre 2007 était axée principalement sur la préparation de la Conférence ministérielle de Valencia, cette activité a été reportée au printemps 2008. Activité en cours au sein du Comité LR-DP. M Paul-Henri Philips (Belgique) a été désigné comme rapporteur.

<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
<b>Action 7. Echanger les expériences et fournir les informations nécessaires à la révision du Manuel, en vue de la préparation d'une version révisée dans 3 ou 4 ans</b>							
Elaboration et collecte des contributions nationales	Au moins 25 contributions nationales	Vue d'ensemble	2005/I	2008/II	CDLR	Productions	Treize pays ont proposé d'élaborer des contributions en 2005. Huit ont déjà adressé leurs contributions. Il était envisagé qu'au moins douze autres pays se portent volontaires en 2006. Cela n'a pas été le cas. Un rappel a été fait aux membres lors de la réunion du CDLR en novembre 2006 et en juin 2007. En avril 2008, tous les membres ont à nouveau été invités à fournir des contributions complémentaires avant le 30 juin 2008, afin de permettre la mise à jour du manuel sur une base substantielle. Jusqu'à la mi-octobre 2008, plus de 20 réponses ont été <u>réceptionnées et le travail sur la mise à jour du manuel pourra enfin débuter. Un schéma détaillé pour la nouvelle publication sera présenté au CDLR en décembre.</u> M. Paul-Henri Philips a été nommé rapporteur.
<b>Action 8. Poursuivre la mise en œuvre de la Recommandation (2001) 19 sur la participation des citoyens à la vie publique locale et Recommandation Rec(2004)13 sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale</b>							
Etude sur le suivi et la mise en œuvre de la Recommandation (2001) 19 et sur le degré de réalisation du défi.	Rapport pour la 15 <sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle, comportant une vue d'ensemble de la situation des Etats membres	Fournir une base permettant de décider si une action supplémentaire ou nouvelle est nécessaire pour relever le défi	2006/I	2007/I	LR-DP	Productions seulement	Activité approuvée par le CDLR en mai 2005. Le LR-DP l'a examinée lors de ses réunions de juin et septembre 2006 et a fait une proposition pour un questionnaire au CDLR pour sa réunion de novembre 2006. Le questionnaire a été adopté et envoyé. Le LR-DP a examiné les résultats lors de sa réunion de mars 2008 et a nommé M. Edwin Lefèvre (Belgique) comme rapporteur sur cette activité. Son rapport a été favorablement accueilli en septembre et il a été demandé de développer les propositions et de les présenter au CDLR lors de sa réunion de décembre 2008.

<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
						<b>Productions et éventuellement impact</b>	
Documents accompagnant la Recommandation (2001)19 afin d'améliorer l'accès et la facilité d'utilisation ; éventuellement, conception d'un logo	Textes-clés pour accompagner les documents destinés à être adressés par les pouvoirs centraux aux pouvoirs locaux et, éventuellement, un logo	Impact accru de la Recommandation (2001) 19 et des mesures qu'elle recommande	2004/I	2005/II	LR-DP	Productions et éventuellement impact	<b>Activité achevée.</b> Par la suite, texte utilisé par la Norvège et la République tchèque.  Les Etats qui le souhaitent peuvent obtenir le texte de base du Secrétariat.
Campagne comprenant la production de guides et/ou de fiches d'information à l'intention de la société civile; cette activité se nomme à présent: faisabilité de l'introduction d'une Semaine européenne de la Démocratie Locale (CDLR, mai 2006)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Lors de sa réunion de septembre 2005, le LR-DP a créé un groupe informel de consultation pour développer des suggestions au CDLR lors de sa réunion de mai 2006. Le CDLR a approuvé la création d'un groupe de travail joint avec le Congrès. Le LR-DP et le Bureau ont présenté des propositions destinées à plusieurs réunions en 2006. Les résultats intermédiaires ont fait l'objet d'un rapport et ont été discutés lors de la réunion du CDLR de novembre 2006. Des progrès ont été faits sur la conception du projet et avec l'implication des associations nationales et les membres du CDLR. Le lancement a été effectué lors de la Session ministérielle à Valencia.  En 2008, l'événement a connu une participation croissante à travers le continent.
<b>Action 9. S'efforcer de surmonter les obstacles sur la voie de l'adhésion à la Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local et de la ratifier le plus rapidement possible</b>							
Tour de table annuel sur les nouveautés concernant la Convention européenne sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local	Vue d'ensemble	Augmentation du nombre des signatures et ratifications	2004	En cours	CDLR	Productions et impact	Lors de sa réunion de novembre 2005, le CDLR a tenu un tour de table dont les résultats font l'objet d'une annexe au rapport de réunion. Un nouveau bilan sera fait lors de la réunion du CDLR en décembre 2008.

### III. C Finances locales et régionales et services publics

Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date du début	Date de fin (pour CDLR)	Com	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
<b>Action 1. Utiliser, mettre en œuvre et promouvoir, selon les cas, l'acquis du Conseil de l'Europe dans le domaine des finances locales et régionales, et principalement la Recommandation Rec (2004) 1 sur la gestion financière et budgétaire aux niveaux local et régional et la Recommandation Rec (2005) 1 sur les ressources financières des collectivités locales et régionales</b>							
Promouvoir l'acquis lors des diverses manifestations nationales et internationales relatives aux finances locales et régionales	Inclusion des acquis présentations des acquis lors de divers séminaires et conférences nationales et internationales  En cas de demande des Etats membres, organisation d'une manifestation internationale début 2006	Utilisation de l'acquis par le Congrès, dans le cadre des programmes d'assistance et éventuellement par d'autres acteurs internationaux  Document de référence pour les responsables des Etats membres	2005/II	2008/I	FL / GR	Pour la CM 2007 : Productions seulement	L'acquis, et notamment la Rec(2005)1, a été présenté et utilisé par le Réseau des relations fiscales entre niveaux d'administration de l'OCDE lors des discussions concernant les définitions des catégories de ressources portées lors de la réunion du Comité statistique.  Les membres sont invités à informer le Secrétariat de leur intérêt à organiser un événement.
Concevoir et diffuser des brochures et des cédéroms comprenant l'acquis	Une brochure comprenant la totalité de l'acquis sur les finances locales (et régionales) : la Charte, les Rec(2004)1 et Rec(2005)1 Un cédérom révisé comprenant l'acquis	Meilleure connaissance de l'acquis  Document de référence pour l'action politique et législative des Etats membres	2005/II	2006/II	FL	Pour la CM 2007 : Productions seulement	<b>Activité achevée.</b>  Le nouveau cédérom a été finalisé et publié en 2006. Le Manuel sur les finances aux niveaux local et régional a été finalisé et publié.

<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
<b>Action 2. Promouvoir l'acquis du Conseil de l'Europe dans le domaine des finances locales et régionales et en évaluer l'impact</b>							
Un questionnaire pour évaluer le degré de conformité aux lignes directrices incluses dans l'acquis et son impact sur l'action politique et législative	Rapport sur la mise en œuvre et l'impact de l'acquis	Meilleure compréhension des forces et faiblesses de l'acquis Document de référence pour l'amélioration des efforts de promotion	2006/I	2007/II	FL	Pour la CM 2007 : Productions seulement	Le CDLR a approuvé cette activité en mai 2005. Une proposition pour combiner cette activité avec celle sous l'Action 5 (Rapport sur les finances locales) a été présentée au CDLR lors de sa réunion de novembre 2006, approuvée et envoyée au LR-FI pour mise en oeuvre. L'avancement a été examiné lors de la réunion du CDLR en novembre 2007 et lors de la réunion du CDLR en décembre 2007. D'autres pays ont été invités à participer et un rapport séparé sur les questions identifiées dans le processus sera préparé. Le CDLR adoptera le rapport en décembre 2008. Un rapport additionnel sur le financement des nouvelles compétences des autorités locales sera également adopté en décembre 2008.
<b>Action 3. Utiliser et mettre en œuvre, selon le cas, les recommandations du Comité des Ministres dans le domaine des services publics locaux et régionaux</b>							
Finalisation de la recommandation sur les services publics locaux et régionaux	Recommandation du Comité des Ministres	Document de référence pour l'action politique et législative des Etats membres	2004/II	2006/II	FL	Pour la CM 2007 : Productions et impact	<b>Activité achevée.</b> Le projet de recommandation révisé a été présenté lors d'un séminaire du Congrès à Sinaia (Roumanie) en décembre 2005. Il a été finalisé par le CDLR lors de sa réunion en mai 2006 et l'avis du Congrès sur ce document a été reçu en novembre 2006. Le Comité des Ministres a adopté la Recommandation le 31 janvier 2007.
<b>Action 4. Echanger les expériences sur le « leadership », l'étalement (benchmarking) et le renforcement des capacités des collectivités locales et régionales afin d'identifier les bonnes pratiques et éventuellement d'établir une recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres</b>							
Préparation d'une recommandation sur le renforcement de la capacité	Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres	Document de référence pour les responsables politiques, les associations des collectivités locales et régionales	2005/II	2007/I	FS	Productions et impact (à travers les programmes d'assistance)	Le travail a commencé en octobre 2005 dans le Comité LR-FS. Le Secrétariat a été chargé de préparer un projet de recommandation à temps pour la réunion du LR-FS en avril 2006. Le LR-FS a présenté les résultats au CDLR en mai 2006. Il a donné des instructions au LR-FS pour la continuation du travail. Un projet révisé a été présenté au CDLR lors de sa réunion de novembre 2006, révisé et approuvé. L'avis du Congrès a été reçu en juin 2007. Le CDLR a approuvé le projet et l'a transmis au Comité des Ministres en vue de son adoption. Le Comité des Ministres a adopté ce texte en tant que Recommandation (2007)12 le 10 Octobre 2007.

Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date de fin (pour CDLR)	Com	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
Finalisation du rapport sur « La gestion de la performance au niveau local »	Un rapport écrit comprenant des conclusions et des lignes directrices	Améliorer le projet de recommandation sur les services publics aux niveaux local et régional Document de référence pour les responsables politiques des Etats membres	2003/II 2005/II	FL	Pour la CM 2007 : Productions et impact	<b>Activité achevée.</b> Le rapport a été examiné par le CDLR en novembre 2005 et finalisé par le LR-FL en décembre 2005. Le CDLR l'a adopté au moyen d'une procédure écrite. Sa publication est faite.
		<b>Le CDLR et le LR-FL/GR examinent un éventuel suivi.</b>				
Finalisation du rapport sur « Les règles comptables au niveau local »	Un rapport écrit comprenant des conclusions et des lignes directrices	Base pour un débat sur l'éventuelle adoption de normes Document de référence pour les responsables politiques des Etats membres	2003/II 2005/II	FL	Pour la CM 2007 : Productions et impact	<b>Activité achevée.</b> Le rapport a été adopté par le CDLR lors de sa réunion de novembre 2005 et a été publié.
Elaboration d'un rapport sur « L'audit interne aux niveaux local et régional »						

Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date du début	Date de fin (pour CDLR)	Com	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
<b>Action 5. Etudier les possibilités pour les collectivités locales et régionales de coopérer avec d'autres collectivités (coopération intercommunale, coopération avec des collectivités d'un autre niveau) et avec le secteur privé (partenariats, concessions de service public, externalisation de certains services) pour l'amélioration des services publics offerts aux citoyens</b>							
Elaboration d'un rapport et de lignes directrices identifiant les bonnes pratiques en matière de relations entre les collectivités locales/régionales et le secteur privé	Un rapport écrit comprenant des conclusions et des lignes directrices	Base pour un débat sur l'éventuelle adoption de normes	2006/II	2008/II	FL /GR	Pour la CM 2007 : Productions provisoires	L'activité a commencé par la préparation d'un questionnaire au cours du deuxième semestre de 2006 par le LR-FL. Un questionnaire simplifié a été envoyé à tous les membres du CDLR avec un délai de réponse à la mi-août, prolongé à la mi-septembre. Basé sur les réponses de 16 délégations, un projet de rapport a été établi et présenté au Comité LR-GR en octobre. <u>Le projet de rapport révisé, complété par des contributions nationales supplémentaires, sera soumis au CDLR pour adoption lors de la réunion de début décembre.</u>
<b>Action 6. Etudier l'opportunité d'actualiser certains des rapports antérieurs dans ce domaine, et notamment le rapport sur « Les finances locales en Europe » qui a été examiné par nous lors de la 11<sup>e</sup> session de la Conférence (Lisbonne, 1996)</b>							
Elaboration d'un rapport général et de lignes directrices sur « Les finances locales en Europe »	Un rapport écrit accompagné de lignes directrices	Meilleure compréhension de la situation des finances locales en Europe et de leur évolution depuis 1996	2005/II	2007/II	FL	Pour la CM 2007 : Productions seulement	Lors de sa réunion de décembre 2005, le LR-FL a identifié les principaux sujets qui devraient être traités dans le rapport. Une proposition pour combiner cet exercice avec celui défini sous l'Action 2 ci-dessus, a été présentée au CDLR lors de sa réunion de novembre 2006 et approuvée. Le LR-FL/GR a été chargé de la mise en œuvre(voir également sous action 2).

#### IV. D Coopération transfrontalière

Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date du début	Date de fin (pour CDLR)	Com	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
<b>Action 1. Identifier les personnes ou les institutions chargées ou responsables de la coopération transfrontalière et interterritoriale au niveau de l'Etat (ou des régions, selon le cas) en vue d'établir, au sein du Conseil de l'Europe, un réseau informel pour demander et partager informations et documentation</b>							
Mise à jour du site Internet	Rapport	Base pour la prise de décisions	2004	2008	Evaluation des productions (site Internet)	<b>Activité achevée.</b> Le site Internet de la Direction a été révisé et contient des informations mises à jour en particulier sur les « Eurorégions ».	
Mise à jour de rapports	Rapport	Base pour la prise de décisions	2005	2008	CT	Evaluation des productions (rapport)	<b>Activité achevée.</b> Les versions révisées du rapport sur l'Etat actuel de la coopération transfrontalière et du Manuel de la coopération transfrontalière ont été publiées en 2006.
					GI		La mise à jour du rapport sur l'état actuel de la coopération transfrontalière sera lancée avant la fin de 2008.
<b>Action 2. En coopération avec les associations de collectivités locales aux niveaux national et européen, développer et encourager l'utilisation de méthodologies et d'outils de formation destinés à renforcer les capacités des collectivités locales à s'engager dans des initiatives durables de coopération transfrontalière</b>							
Rédaction d'un guide pratique pour les ONG, les collectivités locales et régionales, les Eurorégions	Manuel sur le développement de la coopération au niveau transfrontière	Sensibilisation accrue, base pour la prise de décisions	2005	2006/II	Evaluation des productions (manuel)	<b>Activité achevée.</b> Le Guide pratique sur la coopération transfrontalière a été publié dans les deux langues officielles et traduit en russe, en serbe, en grec, en albanais, en macédonien et en italien (en cours de publication).	
Elaboration d'un Programme de renforcement des capacités dans le domaine de la coopération transfrontalière	« Boîte à outils », outils de formation, manuel sur les institutions de formation (mise à jour)	Base pour la prise des décisions futures	2005	2009	CT	Evaluation des productions (« boîte à outils »)	Un recueil de bonnes pratiques issu du Programme Russie VII a été publié en russe. Il servira de base pour le lancement d'une activité de capacity building en 2009.

<b>Activité</b>	<b>Productions attendues</b>	<b>Impact attendu</b>	<b>Date du début</b>	<b>Date de fin (pour CDLR)</b>	<b>Com</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date</b>
Dissémination et promotion de la Recommandation Rec(2005)3	Traduction vers des langues non officielles	Base pour la formation des attitudes politiques	2005	2009	CT / GI	Evaluation des productions et de l'impact	Des traductions vers les langues non officielles sont rendues disponibles lors de réunions d'informations. Le Secrétariat se tient à la disposition des délégations pour les assister dans l'organisation d'événements (inter-)nationaux en 2008-2009.
<b>Action 3. Faire usage de la « liste de contrôle » des mesures à prendre avant ou suite à la ratification de la Convention-cadre de Madrid sur la Coopération Transfrontalière des Collectivités ou Autorités Territoriales et de ses Protocoles, afin de donner à ces instruments la plus grande efficacité possible</b>							
Réunions d'information dans les Etats membres afin de promouvoir la signature et la ratification de la Convention-cadre de Madrid et de ses Protocoles	Rapports sur les réunions	Connaissance de la Convention-cadre de Madrid, augmentation du nombre des signatures et des ratifications	2005	2008	CT / GI	Evaluation de l'impact (nombre de signatures, progrès vers la ratification)	A ce jour, des réunions ont eu lieu dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (2006) à Monaco (2005), en Serbie-Monténégro (2005), en Bosnie-Herzégovine (2004) et en Géorgie (2003). Le Secrétariat se tient à la disposition des délégations souhaitant organiser des réunions d'information encore en 2008.
<b>Action 4. Utiliser et, selon le cas, mettre en œuvre la Recommandation Rec (2005) 2 du Comité des Ministres sur les bonnes pratiques et la suppression des obstacles à la coopération transfrontalière et interterritoriale</b>							
Diffusion et promotion de la Recommandation Rec(2005)2	Traductions dans les langues non officielles	Base pour des décisions éventuelles de ratification de la Convention-cadre de Madrid, législation nationale	2005/II	2009	CT / GI	Evaluation des productions et de l'impact (liée aux signatures et ratifications de la CCM)	Des traductions des recommandations sont proposées lors des réunions d'information. Le Secrétariat se tient à la disposition des délégations souhaitant organiser en 2008-2009 des réunions d'information, le cas échéant en liaison avec des événements de sensibilisation sur la Convention-cadre et ses protocoles.
Promotion de la signature des accords bilatéraux/régionaux sur la coopération transfrontalière en Europe de l'Est / du Sud-Est (suites données à la Déclaration politique de Chișinău)	Projet(s) d'accord(s) entre les pays d'Europe du Sud-Est	Document de référence pour les responsables politiques des Etats membres	2004	2008	-	Evaluation des productions (projets d'instruments juridiques, conseils politiques, rapports)	<b>Activité achèvée</b> pour les modèles d'accords régionaux sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe et sur le trafic frontalier local qui ont été approuvés par le Comité des Ministres. <u>Une conférence diplomatique lors de laquelle les accords seraient adoptés et ouverts à la signature n'est plus prévue pour 2008.</u> <u>Un deuxième tour de discussions sur les sujets possibles d'accords ultérieurs sera organisé en 2009.</u>

Activité	Productions attendues	Impact attendu	Date du début	Date de fin (pour CDLR)	Com	Evaluation	Vue d'ensemble : état d'avancement selon la date
<b>Action 5. (révisée par la Déclaration de Valencia) Continuer le travail entrepris au sein du Conseil de l'Europe sur un projet de protocole à la convention-cadre de Madrid relatif aux groupements eurorégionaux de coopération</b>							
Réunions informelles sur le projet de protocole à la convention-cadre de Madrid relatif aux groupements eurorégionaux de coopération	Rapports sur les réunions	Base pour la formation des attitudes politiques	2005/1	2009	-	-	Entre 2004 et 2006 des réunions d'information ont eu lieu à Bruxelles, Varsovie, Helsinki, Oslo et Berne. D'autres réunions pourront intervenir en 2009, une fois le projet de 3 <sup>e</sup> protocole finalisé.
Finalisation du projet de protocole à la convention-cadre de Madrid relatif aux groupements eurorégionaux de coopération	Une Convention européenne	Renforcement de l'efficacité des Eurorégions	2005/1	2008	CT / GI	Evaluation des productions (projet de protocole)	Le projet de Convention a été abandonné au profit d'un projet de troisième protocole à la Convention de Madrid. Le nouveau texte a été examiné par le LR-CT lors des trois réunions qui ont eu lieu en 2007 et maintenant par le Comité LR-GI. Il pourrait être finalisé et transmis au CDLR au cours du premier semestre 2009.

### PARTIE III – ENGAGEMENTS DES ETATS MEMBRES ENONCES DANS L'AGENDA DE BUDAPEST

<b>S'agissant de l'acquis du Conseil de l'Europe :</b>	<b>S'agissant de la base d'informations du Conseil de l'Europe :</b>	<b>S'agissant de la participation aux travaux du Conseil de l'Europe :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une mise en œuvre aussi complète que possible des normes et des recommandations pertinentes, aux niveaux de l'Etat central, et local et régional, et à cette fin : <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer la traduction dans la (les) langue(s) officielle(s) de nos Etats respectifs ;</li> <li>- publier et diffuser les textes concernés et organiser des initiatives pour leur promotion ;</li> <li>- collecter des retours d'informations auprès des différents acteurs à propos de l'acquis et faire rapport aux organes intergouvernementaux du Conseil de l'Europe afin que les expériences soient partagées, les leçons tirées et l'acquis en permanence réactualisé et amélioré.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prononcer la prise de conscience et son exploitation dans toutes les occasions appropriées, par les moyens suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la traduction des extraits les plus utiles pour nos administrations, associations de collectivités locales et citoyens respectifs ;</li> <li>- un accès plus aisément pour tous les acteurs concernés ;</li> <li>- la communication d'informations complémentaires aux organes compétents du Conseil de l'Europe.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réviser les méthodes de travail et procédures en vigueur dans nos administrations nationales afin de veiller à ce que notre participation à la coopération intergouvernementale au Conseil de l'Europe reflète bien la priorité que nous y attachons ;</li> <li>- Echanger nos expériences afin de relever les bonnes pratiques à ce sujet et de suivre leur évolution.</li> </ul>			
		<p align="center"><b>Activités pour la mise en œuvre et l'évaluation</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; vertical-align: top;"> <p>Evaluation en temps utile pour la 15<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle, Valencia, automne 2007</p> <p>Date du début : novembre 2006 Questionnaire adopté par le CDLR lors de sa réunion de novembre 2006. Examen des réponses par le CDLR en mai 2007 en vue d'être intégrées dans son rapport sur la Conférence ministérielle. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia</p> </td><td style="width: 33%; vertical-align: top;"> <p>Evaluation en temps utile pour la 15<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle, Valencia, automne 2007</p> <p>Date du début : novembre 2006 Questionnaire adopté par le CDLR lors de sa réunion de novembre 2006. Examen des réponses par le CDLR en mai 2007 en vue d'être intégrées dans son rapport sur la Conférence ministérielle. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia</p> </td><td style="width: 33%; vertical-align: top;"> <p>Echange de vues organisé par le CDLR en mai 2006 sur la base des résultats d'un questionnaire préalable Date du début : novembre 2005 Adoption d'un questionnaire par le CDLR en novembre 2005 – date limite fixée au 15 février 2006 L'échange d'expériences par le CDLR en mai 2006 a été reporté en raison d'un agenda trop chargé. Il a débuté en novembre 2006 et s'est poursuivi lors de sa réunion en juin 2007. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia.</p> </td></tr> </table>	<p>Evaluation en temps utile pour la 15<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle, Valencia, automne 2007</p> <p>Date du début : novembre 2006 Questionnaire adopté par le CDLR lors de sa réunion de novembre 2006. Examen des réponses par le CDLR en mai 2007 en vue d'être intégrées dans son rapport sur la Conférence ministérielle. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia</p>	<p>Evaluation en temps utile pour la 15<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle, Valencia, automne 2007</p> <p>Date du début : novembre 2006 Questionnaire adopté par le CDLR lors de sa réunion de novembre 2006. Examen des réponses par le CDLR en mai 2007 en vue d'être intégrées dans son rapport sur la Conférence ministérielle. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia</p>	<p>Echange de vues organisé par le CDLR en mai 2006 sur la base des résultats d'un questionnaire préalable Date du début : novembre 2005 Adoption d'un questionnaire par le CDLR en novembre 2005 – date limite fixée au 15 février 2006 L'échange d'expériences par le CDLR en mai 2006 a été reporté en raison d'un agenda trop chargé. Il a débuté en novembre 2006 et s'est poursuivi lors de sa réunion en juin 2007. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia.</p>
<p>Evaluation en temps utile pour la 15<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle, Valencia, automne 2007</p> <p>Date du début : novembre 2006 Questionnaire adopté par le CDLR lors de sa réunion de novembre 2006. Examen des réponses par le CDLR en mai 2007 en vue d'être intégrées dans son rapport sur la Conférence ministérielle. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia</p>	<p>Evaluation en temps utile pour la 15<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle, Valencia, automne 2007</p> <p>Date du début : novembre 2006 Questionnaire adopté par le CDLR lors de sa réunion de novembre 2006. Examen des réponses par le CDLR en mai 2007 en vue d'être intégrées dans son rapport sur la Conférence ministérielle. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia</p>	<p>Echange de vues organisé par le CDLR en mai 2006 sur la base des résultats d'un questionnaire préalable Date du début : novembre 2005 Adoption d'un questionnaire par le CDLR en novembre 2005 – date limite fixée au 15 février 2006 L'échange d'expériences par le CDLR en mai 2006 a été reporté en raison d'un agenda trop chargé. Il a débuté en novembre 2006 et s'est poursuivi lors de sa réunion en juin 2007. Les conclusions seront tirées suite à la Conférence de Valencia.</p>			

## TABLEAU D'ACTIVITE PAR TYPE

<b>VUE D'ENSEMBLE par type, thème et action pour les activités du CDLR afin de mettre en œuvre la Déclaration de Budapest - Phase 2005-2008</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
<b>I. Cadre légal et structure institutionnelle</b>					
1	Promotion Rec (2004)12			●	
	Evaluation de l'impact de Rec (2004)12				●
2	Rapport sur l'autonomie régionale	●			
	(Premier) rapport sur l'autonomie régionale	●			
3	Rapport sur les relations entre les autorités centrales et les autorités locales	●			
4	<i>Rapport sur la coopération intercommunale</i>	●			
5	Etude comparative détaillée	●			
	Rapports sur la structure et le fonctionnement	●			
<b>II. Participation démocratique et éthique publique</b>					
1	Associer CDLR aux TCI & BG et Dem	●			
	<i>Activités sur TCI et la démocratie locale</i>				
	Présentations sur TCI & GG et Dém	●			
2	CDLR associé aux travaux sur le vote à distance	●			
	<i>Activité sur vote à distance</i>				
3	Evaluation et rôle des chercheurs	●			●
	Test du cadre CLEAR			●	
	<i>Projet de recommandation sur l'évaluation</i>				
4	Normes légales basées sur conventions		●		
5	CD-ROM			●	
	Préparation de manuels nationaux			●	
	Préparation de documents thématiques			●	
6	<i>Activité sur le respect des normes</i>				
7	Préparation des contributions nationales	●			
8	Suivi Rec (2001) 19				●
	Documents accompagnant Rec(2001) 19			●	
	<i>Campagne Rec (2001)19</i>				
9	Tour de table sur STCE 144			●	
<b>III. Finances et services publics locaux et régionaux</b>					
1	Promotion de l'acquis			●	
	Brochures et CD ROM			●	
2	Evaluation du respect et de l'impact				●
3	Recommandation sur les services publics locaux et régionaux		●		
4	Rapport sur Gestion de la performance	●			
	Rapport sur Règles comptables	●			
	Rapport sur Audit interne	●			
	Recommandation sur le renforcement de la capacité		●		
5	Rapport relations CDLR avec le secteur privé	●			
6	Rapport sur les finances locales en Europe	●			
<b>IV. Coopération transfrontalière</b>					
1	Mise à jour du site internet			●	
	Mise à jour rapport état actuel CTF	●			
	Etablissement réseaux correspondants nationaux CTF			●	
2	Rédaction guide pratique			●	
	Elaboration programme renforcement capacités CTF			●	
	Dissémination Rec (2005) 3			●	
3	Réunions d'information sur les conventions CTF			●	
4	Dissémination et promotion Rec (2005) 2			●	
	Promotion des Accords bilatéraux CTF en Europe du Sud-Est			●	
5	Réunion informelle 3e Protocole CTF		●		
	Préparation 3e Protocole CTF		●		
<b>« PARTIE III »</b>					
	Evaluation de l'acquis				●
	Evaluation de la base d'information				●
	Echange de vues sur la participation dans les travaux du CdE	●			

**Légende :**

- |     |  |
|-----|--|
| A = | Recueil des informations, données et bonnes pratiques (renforcement de la base d'informations) |
| B = | Mise en place des standards (renforcement de l'acquis)   |
| C = | Promotion de la base d'informations et/ou de l'acquis  |
| D = | Evaluation   |